



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Lundi 18 Mars 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Robert SCHWINT de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.2.1, 1.2.2, 7.1, 7.2, 8.1, 3.1, 3.2, 5.1, 5.2, 5.3.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h30.

Etaient présents : M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 5.2), Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, (à partir du 1.1.2), M. Yves MAURICE, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON (à partir du 1.1.1), Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.1.1).

Etaient absents : M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Bernard GAVIGNET, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Emmanuel DUMONT, M. Michel JASSEY, Mme Marie ZEHAF.

Secrétaire de séance : M. Alain LORIGUET

Procurations de vote :

Mandants : Y. DELARUE, C. LIME, M. JASSEY

Mandataires : M. DONEY, E. MAILLOT, G. ORY

GARE BTT – Soutien à l'action « Mobilisation vers l'emploi des habitants des communes aux alentours de Besançon »

Rapporteur : Alain BLESSEMAILLE, Vice-Président

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
BP 2019 et PPIF 2019-2023 « Actions en faveur de l'emploi »	Montant de l'opération : 5 000 €
Sous réserve de vote du BP 2019 et du PPIF 2019-2023	

Résumé :

Dans le cadre de la stratégie de développement économique 2016-2020, le Grand Besançon a affirmé sa volonté de contribuer au rapprochement entre les entreprises et les personnes en difficulté d'insertion socio-professionnelle. L'association GARE BTT souhaite poursuivre son intervention sur le Grand Besançon et mener des actions de repérage et d'accompagnement vers l'emploi de personnes nécessitant une prise en charge spécifique. Un courrier de sollicitation a été adressé à la collectivité le 18 décembre 2018. Il est proposé de soutenir, l'activité de l'association sur le territoire du Grand Besançon à hauteur de 5 000 € pour 2019.

I. Objectifs de l'association GARE BTT

Le GARE BTT organise ses interventions à partir de trois objectifs principaux :

- **Stabilisation des situations personnelles** : à partir d'un travail de diagnostic permettant de déterminer au mieux les véritables enjeux et priorités, les axes d'intervention privilégiés concernent le logement, le désendettement, l'aide aux démarches, l'accès aux droits, la santé, les problèmes de justice.
- **Mobilisation sur des projets à court ou moyen terme** : il s'agit de mettre à profit la dynamique créée par la stabilisation de situation pour sensibiliser la personne sur des projets visant la reprise d'activité, l'accès à une formation ou plus simplement à la consolidation d'une autonomie d'existence.
- **Promotion du retour au monde du travail, à la formation qualifiante et à l'emploi** : la proximité entreprises de BTT (BTT MECANIQUE, BTT TRI et BTT BATIMENT constitue évidemment un atout déterminant.

II. Le Projet

A/ Origine du projet

Face aux difficultés de recrutement de personnes éloignées de l'emploi sur le territoire bisontin, l'entreprise d'insertion a élargi en 2018 son champ d'intervention et de prospection.

Malgré un nombre de demandeurs d'emploi de longue durée en difficulté d'insertion socio-professionnelle encore trop important sur notre territoire, peu de demandeurs d'emploi résidant dans les communes périphériques de Besançon sont orientés encore aujourd'hui sur les structures d'insertion par l'activité économique. Ce manque de prescription peut s'expliquer en partie par un manque de connaissance des dispositifs d'accès à l'emploi des personnes en recherche d'emploi et plus spécifiquement de l'insertion par l'activité économique.

B/ Les objectifs

- Repérer le public (bénéficiaires des minima sociaux, en situation d'isolement, toute personne rencontrant des difficultés d'ordre social et/ou professionnel) en lien avec les services sociaux du Département et les partenaires locaux
- Identifier les freins des personnes à l'accès à l'emploi
- Faire bénéficier les communes du secteur Ouest de la CAGB de l'ensemble de l'offre d'insertion aux personnes éloignées de l'emploi
- Orienter vers les Services d'Insertion par l'Activité Economique
- Recruter pour les entreprises d'insertion de BTT
- Renforcer des liens avec les partenaires locaux et entreprises
- Créer du lien avec les porteurs de projet sur ce territoire

L'objectif est d'accueillir environ 160 personnes sur l'année au sein des réunions collectives organisées dans les communes ciblées, auxquelles il pourra être proposé un accompagnement adapté soit au sein du GARE BTT, soit au sein des autres dispositifs du territoire. A terme, GARE BTT vise le recrutement sur une année 10 femmes - 10 hommes pour les entreprises de BTT et en particulier sur BTT tri qui est situé à Planoise à proximité de ces communes.

Un outil quantitatif sera mis en place afin de comptabiliser le nombre de participants, la fréquentation aux réunions... Un outil qualitatif sera également mis en place pour évaluer les problématiques rencontrées par les demandeurs d'emploi, pour mesurer l'impact de cette action, pour recueillir la satisfaction des participants...

Un bilan intermédiaire sera prévu afin d'avoir les premières données sur cette action et, si nécessaire, la réajuster ou l'améliorer.

C / Descriptif du projet

Cette action aura pour ambition de compléter l'offre de service déjà présente sur le territoire en matière d'accompagnement de public en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

Des partenariats seront mis en œuvre avec les acteurs déjà présents afin de mieux connaître l'offre de service de chacun et de coordonner les interventions et ceci dans le but d'un meilleur accompagnement des demandeurs d'emploi rencontrés.

Ainsi des informations collectives seront organisées sur les secteurs de Franois, Beure, Avanne Aveney, Grandfontaine, Montferrand le Château, Thoraise, Boussière, Novillars, Roche Lez Beaupré, Thisse, Chalèze, Chalezeule. Ces informations collectives auront pour but de repérer les personnes en recherche d'emploi et nécessitant un accompagnement renforcé. L'objectif étant bien évidemment la mise à l'emploi sur des postes en insertion. Un entretien individuel sera proposé afin d'effectuer un premier diagnostic et évaluer les problématiques de la personne et son éligibilité aux dispositifs d'insertion. Au terme de ces entretiens, les demandeurs d'emploi pourront être intégrés dans les entreprises d'insertion du GARE BTT ou orientés sur d'autres structures d'insertion ou actions en place sur le territoire. Les demandeurs d'emploi qui souhaiteront travailler au sein du GARE BTT se verront proposer un contrat de travail à durée déterminée d'insertion d'une durée minimum de 4 mois pouvant être renouvelé jusqu'à 24 mois.

Ces informations collectives et ces permanences se déroulent de façon conviviale autour d'un café au sein d'une Mairie, un local associatif ou un commerce...

L'association entend réaliser une à deux informations collectives par an dans chaque commune citée. L'objectif étant de recevoir en moyenne 10 personnes par réunion

Les Maires des communes concernées seront contactés pour une présentation du projet pour une meilleure mobilisation des demandeurs d'emploi résidant dans leur commune.

D/ Bilan 2018

L'action a démarré en juillet 2018. Deux rencontres ont pu être programmées : une sur Franois et une sur Montferrand le Château. Ce sont plus de 180 demandeurs d'emplois qui ont été conviés à rencontrer GARE BTT afin d'échanger sur leur situation professionnelle et envisager éventuellement un accompagnement et une mise à l'emploi. L'ensemble des demandeurs d'emploi a fait l'objet d'une relance téléphonique pour participation.

Seulement 15 personnes ont participé à la réunion de présentation. Sur ces 15 personnes, 2 personnes sont en poste chez BTT.

En 2019, il conviendra de mettre en place des plans d'action de manière à mobiliser au mieux les représentants des communes et les demandeurs d'emploi. Les travailleurs sociaux des secteurs seront aussi associés à la démarche de mobilisation.

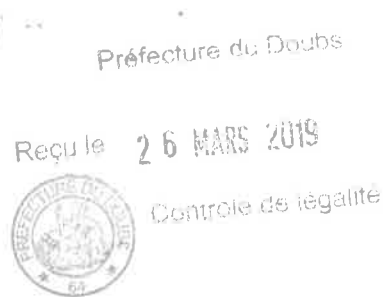
III. La Demande de subvention

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 5 000 €. GARE BTT a sollicité une aide financière auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, pour la totalité de cette somme et il est proposé de répondre à hauteur de 5 000€.

Mme S. WANLIN, conseillère intéressée, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- **se prononce favorablement sur le soutien du Grand Besançon au GARE BTT à hauteur de 5 000 €,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir pour le versement de la participation financière et tout acte nécessaire à sa réalisation.**



Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be 'G. Baulieu', written over the printed name.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1



Entre :

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, représentée par son Président, Monsieur Jean-Louis FOUSSERET, agissant en vertu de la délibération du Bureau du 18/03/19 d'une part

Et :

GARE BTT, dont le siège est situé 26 rue de l'Eglise à Besançon, et représenté par Monsieur Jean-Paul GAUME agissant en sa qualité de Président, et dûment habilitée par les statuts, d'autre part.

Préambule

Le GARE BTT organise ses interventions à partir de trois objectifs principaux :

- **Stabilisation des situations personnelles** : à partir d'un travail de diagnostic permettant de déterminer au mieux les véritables enjeux et priorités, les axes d'intervention privilégiés concernent le logement, le désendettement, l'aide aux démarches, l'accès aux droits, la santé, les problèmes de justice.
- **Mobilisation sur des projets à court ou moyen terme** : il s'agit de mettre à profit la dynamique créée par la stabilisation de situation pour sensibiliser la personne sur des projets visant la reprise d'activité, l'accès à une formation ou plus simplement à la consolidation d'une autonomie d'existence.
- **Promotion du retour au monde du travail, à la formation qualifiante et à l'emploi** : évidemment, la proximité entreprises de BTT (BTT MECANIQUE, BTT TRI et BTT BATIMENT) constitue un atout déterminant.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 - Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les modalités mises en œuvre par GARE BTT, de l'action « **Mobilisation vers l'emploi des habitants des communes aux alentours de Besançon** ».

Article 2 - Durée de la convention

La présente convention est conclue pour l'année 2019.

Article 3 – Descriptifs et objectifs de l'action

L'opération « **Mobilisation vers l'emploi des habitants des communes aux alentours de Besançon** » vise à la mise en place de permanences de proximité sur différentes communes.

Descriptif du projet :

Cette action aura pour ambition de compléter l'offre de service déjà présente sur le territoire en matière d'accompagnement de public en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

Des partenariats seront mis en œuvre avec les acteurs déjà présents afin de mieux connaître l'offre de service de chacun et de coordonner les interventions et ceci dans le but d'un meilleur accompagnement des demandeurs d'emploi rencontrés.

Ainsi des informations collectives seront organisées sur les secteurs de Franois, Beure, Avanne Aveney, Grandfontaine, Montferrand le Château, Thoraise, Boussière, Novillars, Roche Lez Beaupré, Thise, Chalèze, Chalezeule. Ces informations collectives auront pour but de repérer les personnes en recherche d'emploi et nécessitant un accompagnement renforcé, l'objectif final étant bien évidemment la mise à l'emploi sur des postes en insertion. Un entretien individuel sera proposé afin d'effectuer un premier diagnostic et évaluer les problématiques de la personne et son éligibilité aux dispositifs d'insertion. Au terme de ces entretiens, les demandeurs d'emploi pourront être intégrés dans les entreprises d'insertion du GARE BTT ou orientés sur d'autres structures d'insertion ou actions en place sur le territoire. Les demandeurs d'emploi qui souhaiteront travailler au sein de GARE BTT se verront proposer un contrat de travail à durée déterminée d'insertion d'une durée minimum de 4 mois pouvant être renouvelé jusqu'à 24 mois.

Ces informations collectives, permanences se dérouleront de façon conviviales autour d'un café au sein d'une Mairie, un local associatif ou un commerce...

L'association entend réaliser une à deux informations collectives par an dans chaque commune citée, l'objectif étant de recevoir en moyenne 10 personnes par réunion

Les Maires des communes concernées seront contactés pour une présentation du projet.

Objectifs

- Repérer le public (bénéficiaires des minima sociaux, en situation d'isolement, toute personne rencontrant des difficultés d'ordre social et/ou professionnel) en lien avec les services sociaux du Département et les partenaires locaux
- Identifier les freins des personnes à l'accès à l'emploi
- Faire bénéficier les communes du secteur Ouest de la CAGB de l'ensemble de l'offre d'insertion aux personnes éloignées de l'emploi
- Orienter vers les Services d'Insertion par l'Activité Economique
- Recruter pour les entreprises d'insertion de BTT
- Renforcer des liens avec les partenaires locaux et entreprises
- Créer du lien avec les porteurs de projet sur ce territoire

L'objectif est d'accueillir environ 160 personnes sur l'année au sein des réunions collectives organisées dans les communes ciblées, auxquelles il pourra être proposé un accompagnement adapté soit au sein du GARE BTT, soit au sein des autres dispositifs du territoire. A terme, GARE BTT vise le recrutement sur une année 10 femmes - 10 hommes pour les entreprises de BTT et en particulier sur BTT tri qui est situé à Planoise à proximité de ces communes.

Un outil quantitatif sera mis en place afin de comptabiliser le nombre de participants, la fréquentation aux réunions... Un outil qualitatif sera également mis en place pour évaluer les problématiques rencontrées par les demandeurs d'emploi, pour mesurer l'impact de cette action, pour recueillir la satisfaction des participants...

Un bilan intermédiaire sera prévu afin d'avoir les premières données sur cette action et, si nécessaire, la réajuster ou l'améliorer.

Article 4 - Engagements de la CAGB

Le Grand Besançon s'engage à soutenir la mise en place des actions susmentionnées par GARE BTT, en cohérence avec sa compétence Economie, emploi et insertion, et notamment en apportant son soutien financier et institutionnel dans leur mise en œuvre, selon les modalités définies ci-après.

Le Grand Besançon accorde à GARE BTT subvention d'un montant de 5 000 €. Cette subvention sera versée sur le compte de GARE BTT à la date de la signature de la présente convention.

Article 5 - Engagements du GARE BTT

GARE BTT s'engage à :

- utiliser la subvention uniquement pour les besoins des actions définie à l'article 3,
- transmettre au Grand Besançon le bilan qualitatif et financier de l'action, ainsi que tout élément d'information complémentaire relatif à la réalisation de cette action.

Article 6 - Responsabilités - Assurance

Les activités de l'association sont placées sous sa responsabilité exclusive.

Article 7 - Modification et résiliation de la convention

Toute modification de la convention fera l'objet d'un avenant.

En cas de non-respect par l'une ou l'autre partie des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure et demeurée infructueuse.

Article 8 - Règlement des litiges

En cas de différend relatif à l'application ou à l'interprétation de la présente convention, celui-ci devra être porté devant le Tribunal Administratif de Besançon.

Article 9 - Délégation d'attribution

L'ordonnateur et le comptable assignataires sont respectivement le Président de la CAGB et Monsieur le Trésorier Payeur du Grand Besançon.

Fait en deux exemplaires, à Besançon le

Pour le GARE BTT,
Le Président,

Jean Paul GAUME

Pour le Grand Besançon,
Le Président,

Jean-Louis FOUSSERET